Conférence de presse de M. Ahmed Attaf, Ministre des Affaires Etrangères et de la Communauté nationale à l'Etranger, sur la situation au Niger Alger, le 29-08-2023

Au nom de Dieu le Miséricordieux Que la bénédiction et la paix soient sur son fidèle Prophète

Mesdames et Messieurs, membres de la communauté médiatique nationale et internationale,

Mesdames et Messieurs,

Honorable assistance,

- 1. Je vous remercie sincèrement d'avoir répondu à l'invitation et d'être présents lors de cette réunion qui nous rassemble aujourd'hui pour discuter des développements graves survenus dans notre voisinage immédiat, en particulier dans la région du Sahel et plus spécifiquement en République sœur du Niger :
- C'est un pays qui était sur le point de s'affirmer dans la région en matière de consécration des bases de la démocratie et de l'État de droit, en réussissant la première transition démocratique du pouvoir entre deux présidents élus au cours de ces dernières années.
- C'est un pays au sujet duquel tout le monde était convaincu qu'il avait complétement tourné le dos à l'ère des coups d'État militaires, après que son histoire en ai connu cinq.
- C'est un pays qui se distinguait de ses voisins par une sécurité et une stabilité institutionnelle remarquable.
- Enfin, c'est un pays qui s'était engagé sur la voie du développement et du bien-être après avoir été compté parmi les nations les plus pauvres du monde.
- 2. Hélas, le Niger frère renoue malheureusement avec le cauchemar des coups d'État, dont on croyait l'ère révolue et dont la page était complétement tournée. Ainsi, le Niger frère se retrouve à nouveau plongé dans une crise politique, constitutionnelle et institutionnelle.

- 3. Dès les premiers instants de cette crise, le Président de la République a clarifié la position de l'Algérie à ce sujet avec précision et fermeté, en identifiant ses principaux fondements ci-après :
- <u>Premièrement</u>, la condamnation et le rejet du changement anticonstitutionnel au Niger, en conformité avec les dispositions légales africaines qui interdisent et rejettent les changements anticonstitutionnels de gouvernements.
- <u>Deuxièmement</u>, l'appel au retour à l'ordre constitutionnel et au respect des institutions démocratiques du pays.
- <u>Troisièmement</u>, la confirmation que M. Mohamed Bazoum reste le Président légitime du pays et l'appel à lui permettre de reprendre ses fonctions de président légitimement élu du Niger.
- <u>Quatrièmement</u>, l'insistance sur la nécessité de donner la priorité à la solution politique et d'écarter l'option du recours à la force, compte tenu des graves conséquences que cette option pourrait avoir sur le Niger et la région dans son ensemble.
- <u>Cinquièmement et enfin</u>, la confirmation de la disposition de l'Algérie à contribuer aux efforts visant à trouver la solution politique souhaitée pour mettre fin à la crise au Niger.
- 4. La caractéristique principale de la position algérienne concernant la crise au Niger réside dans sa sage combinaison du rejet de deux éléments : le changement anticonstitutionnel et le recours à la force pour résoudre la crise qui en découle. Notre conviction demeure que la solution médiane entre les deux éléments ne peut être atteinte que par la mise en place des conditions nécessaires pour entamer un processus politique visant à mettre fin à la crise, conformément aux intérêts supérieurs du Niger, de son peuple frère, ainsi que des intérêts de tous les pays et peuples de la région.
- 5. Forte de cette position, sous la supervision directe du Président de la République et sous son suivi constant, l'Algérie a entrepris des contacts et des consultations avec différentes parties prenantes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Niger, afin de contribuer à apaiser la situation et encourager tout le monde à se rassembler autour de l'option politique comme la meilleure solution pour sortir de la crise et conjurer ses dangers sur le Niger et la région.
- 6. Ces démarches diplomatiques comprennent :

- <u>Premièrement</u>, le contact que j'ai eu personnellement à la demande du Président de la République avec le Ministre des Affaires Etrangères de la République du Niger, le jour même du coup d'État militaire. J'ai exprimé au Ministre le rejet total de l'Algérie du coup d'État et sa pleine solidarité avec le président légitime du pays, M. Mohamed Bazoum. Nous demandons sa libération et sa mise en capacité à exercer ses fonctions en tant que président légitime du pays.
- <u>Deuxièmement</u>, les consultations menées par le Président de la République avec les dirigeants du Nigéria et du Bénin, par le biais de l'émissaire spécial du Président du Nigéria, ainsi que l'appel téléphonique reçu du Président du Bénin.
- <u>Troisièmement</u>, les contacts entrepris par notre ambassadeur à Niamey sur instruction du Président de la République, avec de nombreux responsables actuels et anciens du Niger, y compris les instigateurs du coup d'État militaire et les plus hauts niveaux de leadership.
- Quatrièmement, les entretiens que j'ai personnellement menés avec le Secrétaire d'État américain, ainsi qu'avec les ministres des Affaires étrangères d'Italie et du Canada.
- <u>Cinquièmement et enfin</u>, l'initiative prise par le Président de la République la semaine dernière d'envoyer des émissaires spéciaux en direction du Niger et vers trois pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), à savoir le Nigéria, le Bénin et le Ghana.
- 7. L'objectif principal de ces contacts et consultations était de créer une dynamique régionale et internationale en faveur de l'option politique pour résoudre la crise au Niger, en excluant le recours à la force. Ne croyez-vous pas en l'adage africain : "Il n'y a jamais eu de bonne guerre, ni de mauvaise paix"?
- 8. Notre opposition ferme à l'option militaire pour résoudre la crise au Niger repose sur les conséquences dangereuses, désastreuses et certaines qu'une intervention militaire entraînerait pour le Niger et pour toute la région, sans parler de l'échec probable de cette option à atteindre les objectifs souhaités.
- 9. Notre région a une histoire marquée par des expériences douloureuses dont les effets désastreux des interventions militaires sont encore ressentis. Nous avons suffisamment d'exemples en Irak, en Syrie, en Libye et en Somalie pour nous guider et nous inciter à la retenue, à la prudence et à la patience dans la gestion de la crise actuelle au Niger.

- 10. En raison de la fermeté de ces convictions, l'Algérie a mis en garde ses frères de la région et ses partenaires à travers le monde contre les dangers de privilégier la logique de la force au détriment de la solution politique, contre le risque de nourrir les germes d'un conflit sectaire qui se profile à l'horizon, contre le danger de pousser des vagues de nigériens vers le chemin de l'exode et de la migration, ainsi que contre la menace potentielle de déclencher de nouveaux foyers de conflit dans la région, qui constitueraient un terreau supplémentaire pour le terrorisme et le crime organisé sous toutes ses formes. Cela ouvrirait la porte à l'inconnu et à l'imprévisible, mettant en péril les vies des nigériens et de la région dans son ensemble.
- 11. Je vous assure que nos préoccupations et nos inquiétudes étaient partagées à l'échelle régionale, tant par les États membres de la CEDEAO que par les pays amis en dehors de l'Afrique. Cela nous a encouragés à avancer sur cette voie et à présenter de nouvelles idées qui, nous l'espérons du fond du cœur, faciliteront l'atteinte d'une solution politique préservant l'unité, la souveraineté, la sécurité et la stabilité du Niger, et nous éviteront, Dieu nous en préserve, l'option du bain de sang et de la destruction.
- 12. C'est dans cette optique, et à la lumière des contacts et consultations auxquels je me, suis référé, et après leur évaluation, que le Président de la République a décidé de lancer une initiative politique pour résoudre la crise au Niger, dans le cadre d'une vision garantissant le respect du principe de l'illégitimité des changements non constitutionnels d'un côté, et favorisant le ralliement de tous à l'option pacifique, loin de toute intervention militaire, de l'autre.
- 13. À titre de mise en contexte, que je considère utile pour comprendre les convictions, les intentions et les objectifs qui ont fondé cette initiative, je tiens à souligner certains de ses pré-requis :
- <u>Premièrement:</u> Le Président de la République a souhaité, à travers cette initiative, démontrer que la solution politique est possible.
- <u>Deuxièmement</u>: Le Président de la République a décidé de dévoiler cette initiative et de la présenter à la communauté internationale, motivé par la transparence et pour mobiliser un soutien en sa faveur.
- <u>Troisièmement</u>: Le Président de la République a apporté une flexibilité à sa proposition pour lui permettre d'appréhender toutes les opportunités d'initiative, quelle qu'en soit la source, afin de l'enrichir et de renforcer les chances de ralliement autour d'elle.

- <u>Quatrièmement</u>: Le Président de la République a choisi de placer la résolution de la crise actuelle au Niger dans un cadre plus vaste, à savoir le cadre régional dans la région du Sahel.
- <u>Cinquièmement et enfin</u>: Cette proposition est ouverte à la consultation avec tous les frères et partenaires qui souhaitent contribuer et s'engager dans la résolution de la crise au Niger.
- 14. Cette initiative politique du Président de la République repose sur six axes, que je peux vous présenter comme suit :
- Premièrement: Renforcer le principe de l'illégitimité des changements anticonstitutionnels: L'Algérie se considère comme le gardien moral, politique et éthique du principe de l'illégitimité des changements anticonstitutionnels de pouvoir en Afrique, puisque ce principe a été institutionnalisé et ancré sur son sol lors du Sommet africain de 1999. En conséquence, lors du prochain Sommet de l'Union africaine, l'Algérie proposera des initiatives visant à renforcer ce principe et à le concrétiser, pour en finir une fois pour toutes avec l'ère des coups d'État qui ont longtemps perturbé la stabilité de nombreux pays du continent et empêché leur développement.
- <u>Deuxièmement</u>: Fixer une période de six mois pour élaborer et réaliser une solution politique garantissant le retour à l'ordre constitutionnel et démocratique au Niger, par la reprise de l'activité politique dans le cadre de l'État de droit.
- <u>Troisièmement:</u> Les arrangements politiques pour sortir de la crise : Cette démarche vise à formuler des arrangements politiques avec la participation et l'approbation de toutes les parties concernées au Niger, sans exclusion de quelque partie que ce soit. Ces arrangements ne devront pas dépasser une période de six (06) mois, comme précédemment mentionné, et seront placés sous la supervision d'une autorité civile acceptée par toutes les composantes de la classe politique nigérienne. Ils aboutiront au rétablissement de l'ordre constitutionnel dans le pays.
- <u>Quatrièmement</u>: Les garanties : L'approche politique proposée par l'Algérie sera fondée sur la fourniture de garanties suffisantes à toutes les parties, afin d'assurer la durabilité de la solution politique et son acceptation par tous les acteurs impliqués dans la crise et dans son règlement.
- <u>Cinquièmement</u>: L'approche participative : Pour régler ces arrangements politiques, l'Algérie entreprendra des contacts et des consultations approfondis avec toutes les parties concernées et actives au Niger, en vue de contribuer et de

soutenir les efforts visant à résoudre la crise politiquement ou à soutenir les initiatives en ce sens. Ces contacts seront menés dans trois directions :

• En interne, avec toutes les parties concernées et actives au Niger,

• Régionalement, avec les pays voisins et les États membres de la CEDEAO, en particulier le Nigéria en tant que président actuel de cette organisation,

À l'échelle internationale, avec les pays désireux de soutenir les efforts visant

à trouver une sortie pacifique de la crise.

- <u>Sixièmement et enfin</u>: <u>Organiser une conférence internationale sur le développement au Sahel</u>: L'Algérie s'efforcera d'organiser une conférence internationale sur le développement au Sahel, dans le but de promouvoir l'approche de développement et de mobiliser les financements nécessaires pour mettre en œuvre des programmes de développement dans cette région qui a grandement besoin d'infrastructures sociales et économiques, afin d'assurer la stabilité et la sécurité de manière durable.

Mesdames et Messieurs distingués,

- 15. Je ne trouve pas de meilleur moyen pour conclure cette intervention que de citer un autre proverbe africain : "La goutte d'eau perce la pierre, non par sa force, mais par sa persévérance".
- 16. C'est ainsi que nous devons aborder la crise du Niger frère : avec des convictions fermes, des positions constantes, des intentions sincères et des efforts inlassables.

Merci.